

Lourdes, le 27 février 2012

**ANIMATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS
« GAVES DE PAU ET DE CAUTERETS (ET GORGES DE CAUTERETS) »**

COMPTE RENDU DU COMITE DE SUIVI N°3 DU 13 DECEMBRE 2011

Présent(e)s:

Mme CARRERE, Présidente du Comité de Pilotage et du SYMIHL, Maire de Lau-Balagnas
M. AZAVANT, Conseiller général d'Argelès-Gazost
M.MARTHE, Conseiller général de Lourdes Ouest
M. IGAU, Mairie de Villelongue
M. CAZENAVETTE, Maire d'Argelès-Gazost
M. CASTEROT, Maire de Geu
M. VIELLE, Mairie de Beaucens
M. THEIL, Maire de Cheze
M. CAZERES, Président de la Commission syndicale de la vallée de St Savin
M. MENARD et M. ADISSON, DDT 65
Mme. MASSON, AEAG
M. DUPLAN, CATER 65
Mlle PERROT, représentante de l'Institution Adour
Mme LONCAN, Chambre d'Agriculture 65
M. DUNOGUIEZ, ONCFS 65
M. MOREAU et M. DELISSE, ONEMA 65
M. THION, Fédération Départementale des Chasseurs 65
M. RHAUT, stagiaire Fédération Départementale des Chasseurs 65
M. POUEYTO, CDCK 65
M. BEAUFREERE, Bureau d'études GEODIAG
M. BELAIGUES, technicien rivière du SYMIHL
M. SANSAS, technicien rivière du SIVOM Lourdes Est et Communauté de communes du Val d'Azun
M. TERRIER, SHEM Soulom
M. SOARES, représentant de la petite hydroélectricité
M. PARDE, AREMIP
Mme ROST, Association Davantaygue devant l'Eau
M. DANJAU, ANPER-TOS-Pyrénées
M. PICOU, AAPPMA Pierrefitte-Nestalas
M. POULOT, AAPPMA de Cauterets
M. BAUVAIS, Président Société de chasse de Villelongue
M. BELLY, Président Société de chasse de la Diane de St Savin
M. GARCIA, Association des piégeurs de Midi-Pyrénées
Mlle SAZATORNIL, SMDRA

Excusé(e)s:

M. le Sous-préfet
M. MALVY, Président du Conseil Régional de Midi Pyrénées
M. le Maire d'Agos
M le Maire de Pierrefitte-Nestalas,
M. le Président de la Commission syndicale de la vallée de Barèges
M. ABADIE, Porte des Vallées
Mme ROZE et M. BICOCCHI, DDCSPP service Jeunesse et Sport
M. le Président du Comité départemental de randonnées 65
M. XERRI, ARPE
M. HAREL, Centre régional de la propriété forestière
M. OLIVARD, CBP
M. POMAREZ, Pisciculture de Lau-Balagnas
M. BRICAULT de France Nature Environnement

Ordre du jour de la séance :

- état d'avancement de l'étude de la dynamique fluviale du gave de Pau,
- le projet MAET 2011,
- actions d'information et de communication,
- prévisions pour 2012,
- questions diverses.

Le présent compte-rendu ainsi que le diaporama projeté en séance sont téléchargeables sur le site internet dédié à Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante:
http://valleesdesgaves.n2000.fr/gaves/docs_10

INTRODUCTION

Mme CARRERE, Maire de Lau-Balagnas et Présidente du Comité de Pilotage (COPIL), ouvre la séance de ce troisième comité de suivi du site Natura 2000 « Gaves de Pau et de Cauterets » en remerciant l'ensemble des participants et en énonçant la liste des excusés.

Elle présente l'ordre du jour puis cède la parole à Mlle SAZATORNIL, animatrice chargée de l'animation du DOCOB au sein du SMDRA.

L'ETUDE DE LA DYNAMIQUE FLUVIALE

Mlle SAZATORNIL rappelle que l'objectif de l'étude est de comprendre le fonctionnement dynamique des gaves afin de mettre en œuvre des actions de gestion, dans le cadre de Natura 2000 et du Contrat de Rivière, qui prennent en compte **l'évolution dynamique des milieux mais aussi de la rivière** (logique amont/aval, mobilité latérale, enfoncement du lit, inondabilité, transport solide...). Ces considérations permettront de garantir l'efficacité des actions dans le temps. Le calendrier de mise en œuvre est présenté :

- mai 2011 : demandes de financement auprès de l'AEAG, de l'Etat et de l'Europe (FEADER),
- juin 2011 : réunion de lancement de l'étude,
- juillet 2011 : réponses des financeurs suivies de la notification du marché à Géoddiag,
- aout 2011 : début de l'étude qui devrait s'achever en septembre/octobre 2012.

Mlle SAZATORNIL rappelle que parallèlement à l'étude, un stage a été mené par Thomas ABINTOU, étudiant en Master 2 de mars à septembre 2011, dont les missions sont les suivantes :

- inventaire et caractérisation des zones d'érosion, des bancs alluviaux et des ouvrages de protection de berge,
- renseignement d'une base de données géographiques sous MAP INFO,
- élaboration d'une stratégie de gestion des îlots, atterrissements et zones d'érosion sur un secteur particulier.

Au cours de l'étude, sur un linéaire de 48 km, ont été recensés, diagnostiqués et cartographiés :

- 98 structures alluvionnaires (278 km²),
- 144 points de mesures granulométriques,
- 24 ouvrages de protection,
- et 19 zones d'érosion de berge.

L'ensemble des données récoltées sur le terrain a été intégré sous SIG. De plus, afin de différencier les bancs alluviaux, une typologie a été établie à partir de plusieurs éléments :

- position de la structure centrale ou latérale,
- stade d'évolution Fluvio Sylvi Génétique (F.S.G),
- taux de recouvrement global (%V) : [strate arborée + arbustive + herbacée],
- classe de hauteur du banc (H) : [0-0.5m], [0.5-1m] et [>1m],
- modalités d'accrétion (R) : seul le caractère remobilisable de l'armure sédimentaire est pris en compte et donne une indication quand à sa tendance évolutive,
- impact dynamique (Idyn) : indique la participation ou non de la structure à l'évolution morphodynamique du secteur où elle a été répertoriée.

Par ailleurs, une analyse plus précise du fonctionnement dynamique du gave a été faite au niveau d'un secteur situé en amont de Lourdes, sur la commune de Ger, entre le Lac Vert et la confluence avec le Neez. L'objectif était de comprendre le fonctionnement dynamique local de la zone grâce aux relevés de terrain et à une analyse diachronique entre 1900 et aujourd'hui afin de trouver des solutions pouvant être mises en place et intégrées dans le programme d'actions de la brigade verte. Le choix s'est porté sur cette

zone du fait de la présence de nombreux enjeux (2x2 voies et son bassin de récupération des eaux, arbres penchés) et de son contexte particulier :

- activité dynamique forte et 6 crues supérieures à la crue décennale depuis 1937,
- travaux (remblai, aménagement 2x2 voies et voie verte) et activités (exactions sauvages), ayant entraînés des réajustements morphologiques importants au cours du temps.

Enfin, pour améliorer la connaissance du milieu et de son évolution, un suivi des structures alluviales a été initié. A terme, il doit permettre d'anticiper et déterminer uniquement les interventions nécessaires et suffisantes pour l'amélioration du fonctionnement du gave. La mise en œuvre de ce suivi doit être finalisée avec la CATER et les techniciens rivière qui en seront les acteurs.

Mme SAZATORNIL cède la parole à M. BEAUFREERE de Géodag qui présente l'état d'avancement de « l'étude de la dynamique fluviale du bassin du gave de Pau et la définition d'une stratégie de gestion ». Il rappelle le périmètre de l'étude, la problématique et la méthodologie utilisée puis indique les éléments essentiels ressortant de l'état des lieux.

La dynamique torrentielle est active sur l'ensemble des sous-bassins versants (Gèdre et Cauterets) mais est tamponnée par certains aménagements hydroélectriques et atténuée par les travaux du RTM effectués notamment sur les versant et au niveau des cônes de déjection.

La mobilité des cours d'eau est également très active sur certaines têtes de bassins (gave de Gavarnie, d'Ossoue, de Cauterets...) où elle permet l'existence de zones de tressage fonctionnelles. Cette mobilité est particulièrement forte dans la traversée de Cauterets, entre Soulom et Lourdes et plus ponctuellement au niveau d'Arrens-Marsous. Dans ces secteurs, elle a conduit à de nombreux travaux de confortement de berge.

Concernant la continuité du transport solide, la plupart des ouvrages hydrauliques dispose d'une partie mobile qui permet d'assurer la continuité du transport solide grossier mais pas forcément la continuité piscicole.

Pour les débits liquides, les nombreuses dérivations (voire les transferts inter-bassins) génèrent des perturbations significatives du régime hydrologique sur les tronçons court-circuités, en particulier en basses-eaux.

Les milieux fluviaux et aquatiques sont riches et constituent un patrimoine intéressant mais fragile car soumis à de nombreuses pressions. Souvent, dès l'amont, la ripisylve et les boisements alluviaux sont dégradés par la présence d'espèces invasives telles que le buddleia, la renouée du Japon ou le robinier faux-acacia. La multiplication des travaux ne peut qu'aggraver cette situation.

L'état des lieux des aménagements et travaux réalisés dans le passé montre que la plupart des traversées urbaines est marquée par l'aménagement des berges pour limiter la mobilité (protection) et/ou les écoulements (digues, remblais). Cependant, en raison de la dynamique des crues, le plus souvent à caractère torrentiel, la durée de vie des aménagements est généralement limitée, notamment quand le blocage de la mobilité latérale favorise l'érosion verticale (affouillement, incision). Il demeure néanmoins des portions entières dont l'état et le fonctionnement sont bien préservés mais où le mitage du milieu (résidences secondaires...) et les pratiques « indésirables » peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau.

M. BEAUFREERE conclut en précisant les points du diagnostic à finaliser, à savoir notamment l'analyse diachronique dont la réalisation est dépendante de la mise à disposition de la dernière version de la BD-Ortho du département, prévue pour fin janvier 2012. Il présente enfin le calendrier de concertation et de réunion qui fera suite à cette 1^{ère} phase d'état des lieux et de diagnostic (voir ci-après).

Discussion :

M. DANJAU demande jusqu'à quel niveau les espèces invasives sont étudiées. M. BEAUFREERE indique qu'elles sont prises en compte par les techniciens rivière mais sont difficiles à gérer et présentes très haut dans le bassin. M. SANSAS rajoute que, depuis 2002, plusieurs actions ont été menées sur des points précis car il est très compliqué de les éradiquer notamment à l'échelle d'un bassin versant. M. DUPLAN précise que le Conservatoire Botanique des Pyrénées est chargé d'élaborer un plan régional d'action contre les plantes exotiques envahissantes. M. PARDE conclut en soulignant que ces espèces sont présentes depuis très longtemps mais que leur prolifération est liée aux pratiques d'aménagement de nos rivières.

M. TERRIER demande si les usagers vont être associés dans le cadre des groupes de travail. M. BEAUFREERE répond qu'un groupe de travail « usagers » est prévu mais que les décisions finales seront prises par les élus.

Synthèse des réunions prévues					
phase	2012 - Mois	objet	groupe	lot 1	lot 2
1 Etat des lieux et diagnostic		réunion de lancement	COPIL	1	
	février	présentation état des lieux et diagnostic	COPIL	1	
2 Partage du diagnostic et Définition d'une stratégie de gestion Enjeux et objectifs opérationnels	mars	présentation état des lieux et diagnostic	élus syndicaux	1	
		concertation enjeux et objectifs	élus des communes	4	4
		concertation enjeux et objectifs	partenaires institutionnels	1	
		présentation bilan de la concertation	élus syndicaux	1	
		concertation enjeux et objectifs	usagers	1	1
		information enjeux et objectifs	riverains	1	1
	mai	présentation bilan de la concertation	COPIL	1	
3 Définition d'une stratégie de gestion Espace et règles de gestion	juin	définition espace et règles de gestion	élus du syndicat	1	1
		validation espace et règles de gestion	élus du syndicat	1	1
	juillet	présentation espace et règles de gestion	COPIL	1	
4 Plan pluriannuel de gestion	août	élaboration du programme (version provisoire)	groupe de travail	1	1
		élaboration du programme (version définitive)	groupe de travail	1	1
	octobre	présentation du programme de gestion	COPIL	1	
			Total	18	10

PROJET MAET 2011

Mlle SAZATORNIL rappelle que dans ses fiches action GH15 et AN04, le DOCOB prévoit l'élaboration et animation d'un projet MAET, classé en priorité 1. Le SMDRA, maître d'ouvrage de cette double mission, a délégué sa réalisation à la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées. Le projet vise à inciter les exploitants agricoles à s'engager dans des mesures environnementales visant à maintenir, voire améliorer les pratiques favorables aux habitats et espèces existants. Les engagements sont volontaires et font l'objet d'un contrat entre l'agriculteur et l'Etat d'une durée de 5 ans, avec une rémunération annuelle (aides financières de l'Etat et de l'Europe).

Les objectifs environnementaux

Ce projet répond aux objectifs du contrat de rivière, précisés dans le DOCOB du site Natura 2000 :

- amélioration de la qualité des eaux par une fertilisation raisonnée limitant le risque d'eutrophisation lié aux rejets,
- amélioration de l'état physique des cours d'eau par la gestion des ripisylves et des bosquets en bordure de gave,
- prévention des risques de crues par un entretien régulier des rigoles d'irrigation très sollicitées en période de crues,
- mise en valeur de l'environnement du gave de Pau par l'entretien de tous les éléments fixes du paysage (haies, arbres, bosquets,...) et des surfaces agricoles (spécifiquement par le maintien de la fauche des prairies).

Le périmètre

Le périmètre éligible est un périmètre spécifique aux MAET, défini dans le DOCOB et validé par le comité de pilotage du site. Il a été construit à partir du périmètre du site Natura 2000 et étendu aux îlots PAC situés dans la zone inondable et interceptés par le site ainsi qu'aux îlots liés structurellement au site (absence de barrière physique) ; soit une surface d'~ 800 ha.

La démarche

Début 2011, la Chambre d'Agriculture a élaboré un projet précisant notamment les engagements à respecter et les indemnités prévues en contrepartie. Ce travail a été mené en concertation avec les exploitants afin de répondre au mieux à leurs besoins. Aussi, les 86 exploitants concernés par le projet ont été contactés par courrier puis de nombreuses réunions d'information ainsi que des permanences ont été

organisées. La Chambre d'Agriculture a ensuite aidé les exploitants intéressés à monter leur dossier de demande d'aide.

Les engagements pris par les 21 agriculteurs

- Surface totale engagée : 186.32 ha, soit 32 % de la surface agricole utile du périmètre
 - + 5627 mètres linéaires (haies)
 - + 30 arbres
- Engagement moyen : 9.32 ha /exploitation
- Engagements maximums : 22.91ha et 22.37 ha pour 2 exploitations
- Engagement minimum : 0.92 ha
- Mobilisant 53 409.63 € par an soit 267 498.15 € pour les 5 ans

La suite...

La mission d'animation du projet MAET doit se poursuivre en 2012. L'objectif est de répondre aux attentes d'exploitants hésitants en 2011 mais surtout à celles des agriculteurs intéressés par la mesure « Reconversion de terres arables en prairies » et qui, pour des raisons de calendrier, n'ont pu s'engager cette année. Pour cela, le projet 2012 a été déposé à la DDT fin 2011 par la Chambre d'Agriculture. Le SMDRA a mené une consultation début janvier pour la réalisation de ce projet. Après analyse des candidatures, la Chambre d'Agriculture a été retenue et le SMDRA a remis sa demande de financement auprès des services de l'Etat compétents. Le dossier sera présenté au Comité Régional de Programmation FEADER du 19 mars 2012. Si la demande est acceptée, la Chambre devra mener à bien sa mission afin que les agriculteurs intéressés puissent remettre leur demande d'aides avant le 15 mai 2012.

ACTIONS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Education à l'environnement

Mlle SAZATORNIL rappelle que début 2011, elle est intervenue dans une classe de maternelle qui travaillait sur le thème de la loutre. A l'aide d'un diaporama photographique agrémenté d'animations sous forme de jeux et de devinettes, les élèves ont pu faire le point sur les connaissances qu'ils avaient assimilées sur l'animal. Devant le succès de cette animation, un courrier a été envoyé début juin aux 26 écoles des communes concernées par le site Natura 2000 afin de leur proposer des interventions sur les thèmes de la loutre, les rivières ou l'eau pour l'année scolaire 2011/2012. Pour cela, un important travail de recensement et de collecte d'outils disponibles sur ces thèmes a été mené puis présenté et mis à la disposition des enseignants qui en ont fait la demande. Des exemples de guides, mallettes pédagogiques, fiches d'activités, supports audio-visuels, jeux interactifs et expositions sont présentés en séance. Suite à la sollicitation de plusieurs enseignants, l'animatrice interviendra au printemps 2012 dans plusieurs classes sur deux thèmes :

- découverte de l'emblématique loutre d'Europe, notamment à l'aide de supports audio-visuels,
- puis découverte de son milieu de vie lors d'une sortie terrain au bord du Gave de Pau.

Les établissements concernés sont les écoles primaires d'Ayzac-Ost, d'Agos et de Lapacca (Lourdes) ainsi que l'école maternelle de Lau-Balagnas.

Réseau Natura 2000 en Vallées des Gaves

Mlle SAZATORNIL indique que l'exposition itinérante, présentant les 14 sites Natura 2000 et les principales thématiques des vallées des Gaves, est disponible depuis l'été 2011. De nombreux établissements ont déjà accueilli cette exposition qui fait également l'objet de nombreuses réservations pour l'année 2012. Elle rappelle que l'exposition est destinée à tous et mise à la disposition des communes, des scolaires et autres structures, sur demande auprès du SMDRA. Les dates et lieux d'exposition sont précisés sur le site internet de Natura 2000 en vallées des Gaves à l'adresse suivante : <http://valleesdesgaves.n2000.fr/content/exposition-itinerante>

Nouveau bulletin d'information

Mlle SAZATORNIL indique que la conception graphique de l'infosite a été revue et présente le sommaire du prochain numéro qui est joint au compte-rendu.

PREVISIONS POUR 2012

Dans le cadre de la fiche action CI 04 Organiser des formations pour les acteurs locaux, Mlle SAZATORNIL présente deux projets de formation pour l'année 2012 :

- l'une sur les espèces invasives adressée aux agents des brigades vertes et agents communaux,
- l'autre sur le cadre réglementaire lié au site Natura (loi sur l'eau, évaluation d'incidences Natura 2000 et procédure d'urgence) pour les élus.

Cette dernière sera mise en place après la prise de l'arrêté départemental fixant la liste des activités non encadrées réglementairement et qui seront soumises à évaluation des incidences Natura 2000.

M. MENARD fait un point sur l'état d'avancement du régime d'autorisation propre à Natura 2000 et l'élaboration de cette liste. Ainsi, sur les 36 items établis au niveau national par le décret du 16 aout 2011, des listes locales départementales doivent être fixées. Pour cela, dans la région Midi-Pyrénées et comme pour la 1^{ère} liste locale, une concertation a permis de définir un socle minimum de 9 activités parmi les 36 du niveau national. Ces 9 items devront obligatoirement être repris dans les listes départementales qui seront établis en concertation locale début 2012 ; l'arrêté est prévu pour la fin du 1^{er} semestre 2012.

Mlle SAZATORNIL présente les autres actions prévues pour 2012 :

Prévisions pour 2012

Fiches actions « Gestion des Habitats »

- GH05 Restaurer les habitats et les populations de saumon ↗ étude frayères potentielles et qualité substrat

Etudes FPPMA 65 (Contrat de Rivière Gave de Pau) :

- Suivi thermique du Gave et Impact du lac des Gaves sur régimes thermiques
- Echantillonage d'alevins de truites dans le Gave de Pau
- Etude frayères potentielles et qualité substrat

⇒ études à suivre

⇒ à voir avec les partenaires

Prévisions pour 2012

Fiches actions « Gestion des Habitats »

- GH04 Entretenir les dispositifs de franchissement des centrales hydroélectriques (état des lieux SMDRA, partenariat Institution Adour...)
- GH06 Gestion des débits (diagnostic SMDRA, partenariat DDT et CA)

⇒ actions à mener en règle par le SMDRA et dans le cadre de l'étude dynamique

Fiches actions « Suivi et amélioration des connaissances »

- SA01 Habitats d'espèces sensibles : diagnostic et propositions (Loutre, Desman, Insectes Saprophages et Chiroptères)
- SA02 Ouvrages et gorges : diagnostic et propositions (Loutre et Chiroptères)
- SA09/10/11 Suivi des populations piscicoles/loutres/desmans

⇒ à voir selon l'évolution des budgets

Elle précise qu'une baisse importante des financements de l'Etat pour la démarche Natura 2000 risque de compromettre la mise en œuvre de ces actions en 2012.

M. ADISSON confirme ces propos et précise que les crédits Etat ont diminué de 36% au niveau national et 27% pour le département des Hautes-Pyrénées. Les crédits seront donc utilisés en priorité pour l'animation des sites Natura. M. CASTEROT s'inquiète sur les financements MAET acquis. M. ADISSON répond que la baisse des crédits n'affecte pas les financements déjà acquis mais que pour les projets futurs la priorité sera donnée à l'animation puis aux actions les plus bénéfiques pour la biodiversité.

PROJET DE REVISION DU PERIMETRE

Mlle SAZATORNIL indique que l'ensemble des éléments (note, données cartographiques et FSD) ont été transmis à la DREAL Midi-Pyrénées l'été 2011. Les services de l'Etat doivent donc maintenant procéder à la consultation des communes et EPCI. Ce travail sera à priori mené après les élections présidentielles et législatives.

EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Mlle SAZATORNIL précise que des formulaires simplifiés d'évaluation des incidences Natura 2000 pour les petits projets et les manifestations sportives sont téléchargeables sur le site internet Natura 2000 en vallées des Gaves.

CONCLUSION

Mme CARRERE remercie l'ensemble des membres du comité de suivi de leur participation.

Hélène SAZATORNIL
Animatrice Natura 2000, SMDRA